

ALSACE



Direction des Routes

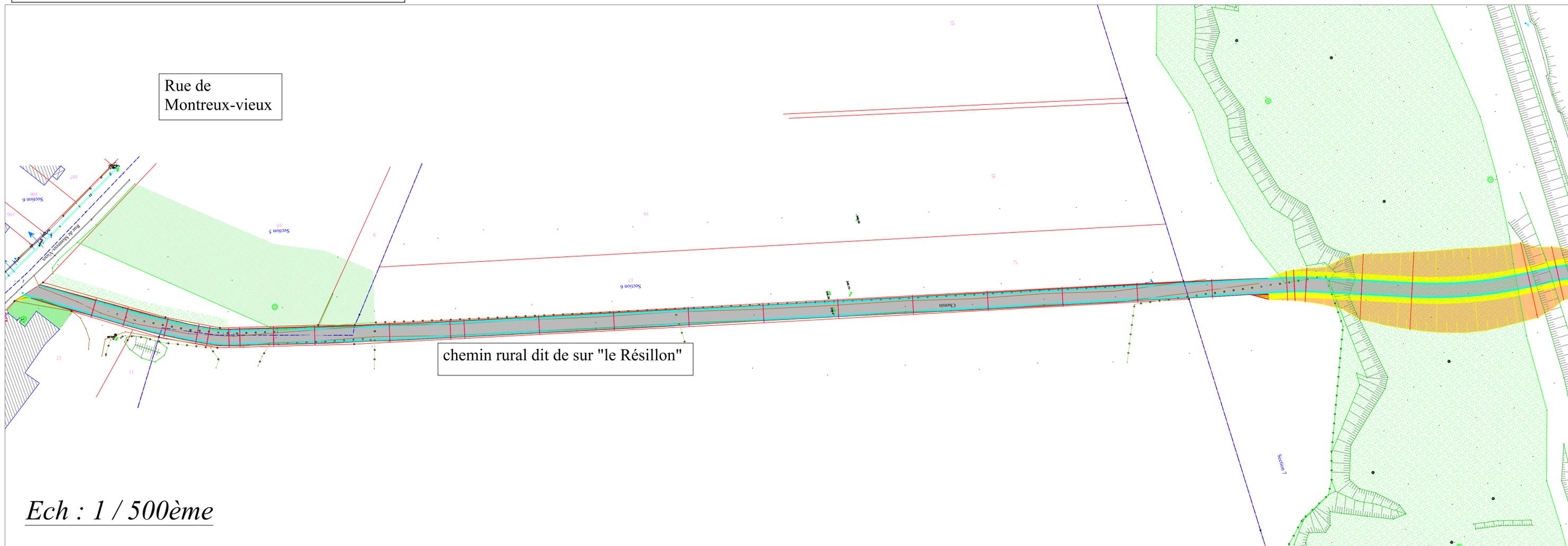
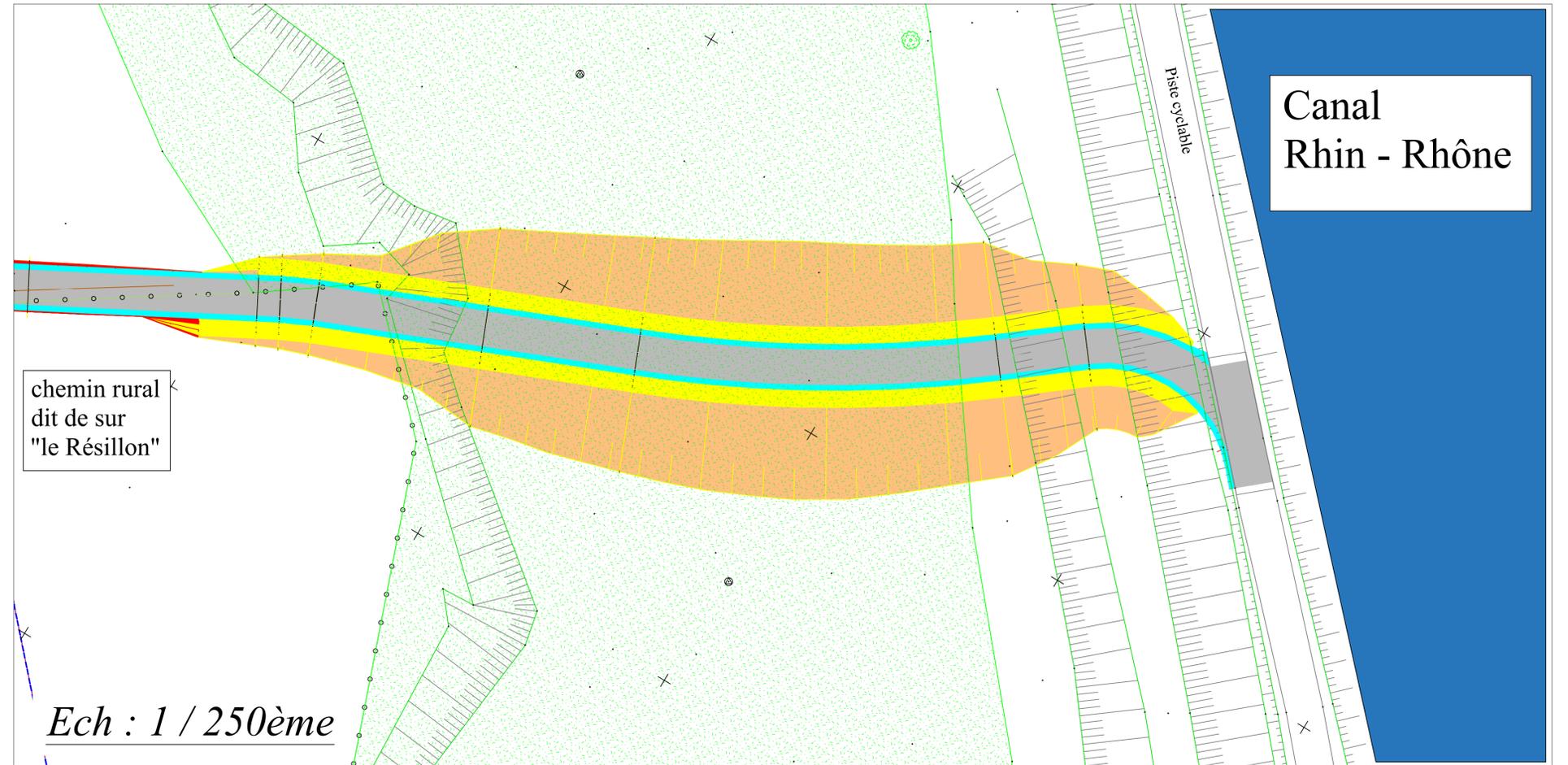
### Eurovélo 6 Réaménagement itinéraire cyclable à VALDIEU-LUTRAN

AVANT-PROJET

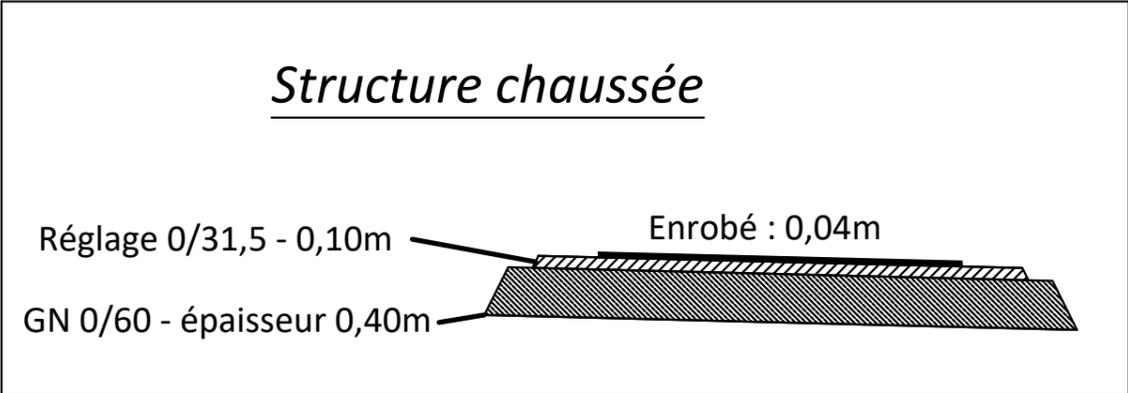
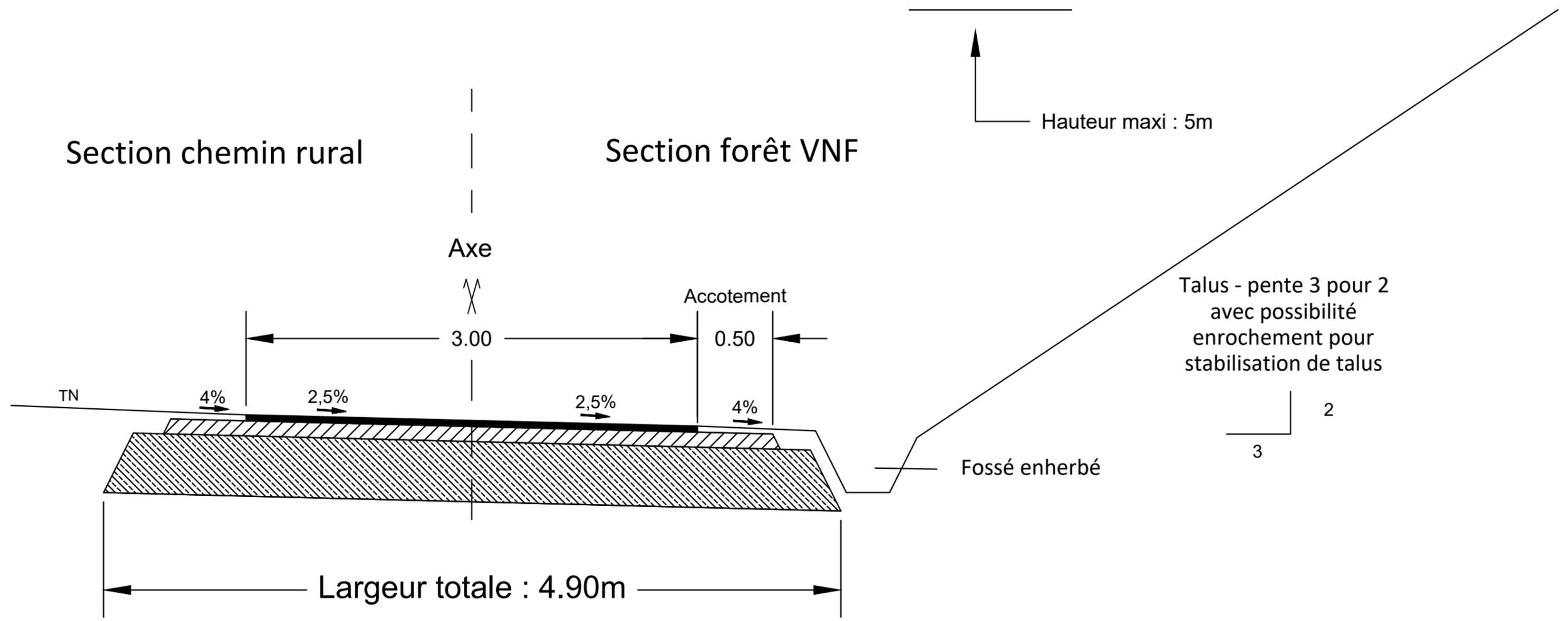
Echelle(s) : cf. fenêtre  
Vue en Plan

Fichier :	Date	Indice	Libellés	Date	Indice	Libellés
	11/07/2018	0	Création du document			
MODIFICATIONS						

Maître d'Ouvrage	Le Technicien Projets	le Chef d'Unité Etudes et Travaux	le Chef du Service Ingénierie	le Chef du Pôle Mobilités Ingénierie	le Directeur des Routes
	Thierry OTT	Rodolphe POINSIGNON		Amanda BRÉSCHBUHL	Alain CORNIER



Voie Verte  
Profil en travers type



Echelle : 1 / 75<sup>ème</sup>

## ANNEXE 5

### RÉAMÉNAGEMENT D'UN ITINÉRAIRE CYCLABLE EUROVELO 6 (VV24) à VALDIEU-LUTRAN

#### - - - Etudes de projet

#### **I. ETUDES DE PROJET :**

Les études de Projet ont pour objectif de valider le tracé retenu pour le réaménagement de l'itinéraire cyclable.

##### **1) Parti d'aménagement**

Il consiste à réaliser une piste bidirectionnelle sur une longueur de 427 mètres entre l'itinéraire existant le long du canal du Rhône au Rhin et la rue de Montreux-Vieux via le chemin rural dit de « sur le Résillon » tout en s'inscrivant dans les emprises actuelles du domaine public de la Commune ou géré par VNF (annexe 3).

##### **2) Principes généraux**

Les principes retenus pour cet aménagement sont :

- réalisation d'une percée dans l'espace boisé, géré par VNF : déblais de plus de 5 mètres de hauteur afin de relier la piste existante sur le chemin de halage VNF au chemin rural,
- végétalisation des espaces déstructurés avec application de la politique de plantation d'un arbuste pour un arbre abattu,
- adaptation de la signalisation verticale et du marquage routier,
- traitement de l'intersection au niveau du chemin de halage afin d'éviter les chutes dans le canal,
- raccordement de l'itinéraire cyclable à la rue de Montreux-Vieux.

##### **3) Caractéristiques géométriques**

La piste cyclable bidirectionnelle aura une largeur de 3 m et sera bordée par des accotements de 0,50 m de largeur. Dans le secteur forestier, des fossés d'environ 0,50 m de profondeur seront mis en œuvre en pied de talus (cf. annexe 4). L'ensemble de cet aménagement s'inscrit sur l'emprise VNF et dans la largeur actuelle du chemin rural dit « sur le Résillon » sur la commune de Valdieu-Lutran.

#### **4) Equipements routiers**

La signalisation verticale et le marquage routier seront adaptés par rapport au projet :

- panneau STOP pour l'insertion depuis le chemin rural vers la rue de Montreux-Vieux ;
- marquage au sol ;
- barrière anti-intrusion au niveau du secteur forestier ;
- marquage et protection contre les chutes le long du canal du Rhône au Rhin.

## **II. CONCERTATION – MESURES ADAPTATIVES**

Suite à la réalisation des levés topographiques et aux sondages géotechniques, l'aménagement ne nécessite aucune acquisition foncière.

Le projet sera présenté en Mairie de Valdieu-Lutran le 2 octobre 2018.